

Projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'Environnement, n° 2972

Ce projet permet de réaliser plusieurs objectifs.

Dans le deuxième chapitre sont exposées les nouvelles modalités pour l'octroi de subsides accordés annuellement aux coupoles d'organisations non gouvernementales actives dans le domaine de l'environnement. Ces nouvelles modalités permettent la rationalisation de l'octroi de ces subsides via l'agrégation de coupoles d'organisations.

Le chapitre trois vise un amendement à la loi du 28 Juillet 1981 portant approbation de la Convention sur le commerce international des espèces de faunes et de flore sauvages menacées d'extinction est nécessaire afin que les contrôleurs de niveau B puissent, comme les inspecteurs de niveau A, rechercher et constater les infractions CITES conformément à l'article 7 de la loi du 28 juillet 1981.

Dans le cadre du transfert de la gestion budgétaire des Fonds de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire du Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, il apparaît qu'il n'est pas clairement établi dans la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires ce à quoi sont destinés les amendes administratives et frais cités aux articles 16bis et 18 de la loi du 21 décembre 1998. Par la modification dans le chapitre quatre, ils seront attribués au profit du Fonds pour les matières premières et des produits.

[Lire la discussion](#)

Le projet de loi n° 2972 est adopté par 129 voix et 2 abstentions

Vote nominatif : 001

Oui	129
-----	-----

Becq Sonja, Beke Wouter, Bellens Rita, Ben Hamou Nawal, Bogaert Hendrik, Bonte Hans, Bracke Siegfried, Brotcorne Christian, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Calomne Gautier, Capoen An, Caprasse Véronique, Carcaci Aldo, Casier Youro, Cassart-Mailleux Caroline, Ceysens Patricia, Chabot Jacques, Chastel Olivier, Cheron Marcel, Clarinval David, Crusnière Stéphane, Daerden Frédéric, Dallemagne Georges, De Coninck Inez, De Coninck Monica, de Coster-Bauchau Sybille, Dedecker Peter, Dedry Anne, Degroote Koenraad, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delizée Jean-Marc, Delpérée Francis, Demon Franky, De Roover Peter, Deseyn Roel, Detiège Maya, De Vriendt Wouter, Dewael Patrick, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Di Rupo Elio, Dispa Benoît, Dumery Daphné, Fernandez Fernandez Julie, Flahaux Jean-Jacques, Fonck Catherine, Foret Gilles, Frédéric André, Friart Benoît, Galant Isabelle, Gantois Rita, Gerkens Muriel, Goffin Philippe, Grosemans Karolien, Grovonijs Gwenaëlle, Gustin Luc, Heeren Veerle, Hellings Benoit, Hufkens Renate, Jadin Katrin, Janssen Werner, Janssens Dirk, Jiroflée Karin, Kir Emir, Klaps Johan, Laaouej Ahmed, Lachaert Egbert, Lahaye-Battheu Sabien, Lalieux Karine, Lambrecht Annick, Lanjri Nahima, Lijnen Nele, Luykx Peter, Maingain Olivier, Metsu Koen, Miller Richard, Muylle Nathalie, Nolle Jean-Marc, Onkelinx Laurette, Özen Özlem, Pas Barbara, Pehlivan Fatma, Penris Jan, Piedboeuf Benoît, Pivin Philippe, Poncelet Isabelle, Raskin Wouter, Schepmans Françoise, Scourneau Vincent, Senesael Daniel, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Somers Ine, Spooren Jan, Temmerman Karin, Terwingen Raf, Thiébaud Eric, Thiéry Damien, Thoron Stéphanie, Top Alain, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Van den Bergh Jef, Vanden Burre Gilles, Vandenput Tim, Van der Donckt Wim, Van der Maelen Dirk, Van de Velde Robert, Van Hecke Stefaan, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Quickenborne Vincent, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vanvelthoven Peter, Vercamer Stefaan, Vercammen Jan, Verherstraeten Servais, Vuye Hendrik, Wilrycx Frank, Winckel Fabienne, Wollants Bert, Wouters Veerle

Non	000
-----	-----

Abstentions	002
-------------	-----

Hedebouw Raoul, Van Hees Marco